



Les forêts anciennes du Parc naturel régional des Causses du Quercy

**ÉTUDE CARTOGRAPHIQUE
ET APPROCHE HISTORIQUE**

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS

DÉC.
2016

Nos paysages ont beaucoup évolué au fil des siècles en fonction de la démographie, des pratiques agricoles, pastorales et forestières, du développement industriel, etc. À l'échelle nationale, après une érosion plus ou moins continue jusqu'au début du XIX^e siècle qui marque un « minimum forestier », les surfaces forestières ont doublé en un peu plus d'un siècle et demi. Elles couvrent aujourd'hui 27% du territoire national et plus de 30% du Massif central et près de 50% du Département du Lot. Ces forêts sont ainsi pour la plupart issues de recolonisation naturelle ou de reboisements récents, d'autres ont survécu aux défrichements et sont le fruit d'une histoire beaucoup plus ancienne...

Un patrimoine naturel et culturel à conserver et valoriser

Les forêts anciennes font partie de notre héritage. Elles présentent des caractéristiques écologiques essentielles (conservation des espèces forestières peu mobiles, préservation des champignons du sol, etc.) et ont pour la plupart assuré et assurent encore des fonctions économiques et sociales indispensables (production de bois de chauffage et de bois d'œuvre, cueillette, chasse, sylvopastoralisme, etc.), qui leur confèrent une valeur indéniable.

Au sein de ces forêts, on peut trouver des peuplements matures, riches en vieux arbres et en bois mort (niches écologiques indispensables à de nombreuses espèces forestières), représentant de véritables réservoirs de biodiversité qui contribuent à la fonctionnalité de l'ensemble des forêts.

La conservation de cette ressource amène non seulement à questionner les usages multiples et les gestions passées de ces espaces, mais également à réfléchir à leur gestion et leur valorisation actuelles pour construire les forêts de demain.

ÉVOLUTION DES SURFACES FORESTIÈRES LOTOISES

La forêt lotoise progresse depuis plus d'un siècle passant d'un peu plus de 100 000 hectares en 1908 à 150 000 hectares dans les années 50. Elle couvre environ 220 000 hectares en 2010. Sur les photographies aériennes, la progression des forêts est visible, comme l'illustrent les images ci-dessous de la vallée du Célé. On peut également retrouver des éléments dans la littérature : « grâce aux plantations de chênes truffiers il s'est produit un reboisement en grand des Causses (de Martel et de Limogne principalement) depuis une soixantaine années. » Clozier R (1926).



1950

2013



Source : Géoportail. Données cartographiques IGN

« FORÊTS ANCIENNES », C'EST-À-DIRE ?

Les forêts anciennes sont des espaces boisés qui ont conservé leur vocation forestière depuis le début du XIX^e siècle. Cette période marque le minimum forestier pour une grande partie du territoire français. C'est aussi la période la plus lointaine pour laquelle il existe des documents suffisamment précis, sur l'ensemble du territoire, permettant de localiser les boisements ; notamment les cartes de l'état-major (1818 – 1866).

Certaines forêts déjà présentes au début du XIX^e siècle sont bien sûr beaucoup plus anciennes (médiévales, antiques, etc.).

Les forêts anciennes recourent donc des forêts d'âge, d'essences et d'histoire de gestion très différentes.

LOCALISER LES FORÊTS ANCIENNES, UNE PREMIÈRE ÉTAPE...

En 2016, un travail collectif coordonné par l'Inter-Parcs Massif central (IPAMAC) a associé l'ensemble des Parcs naturels du Massif central, le Conservatoire botanique national du Massif central (CBNMC), l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN), l'Office national des forêts (ONF) et le Centre national de la propriété forestière (CNPF).

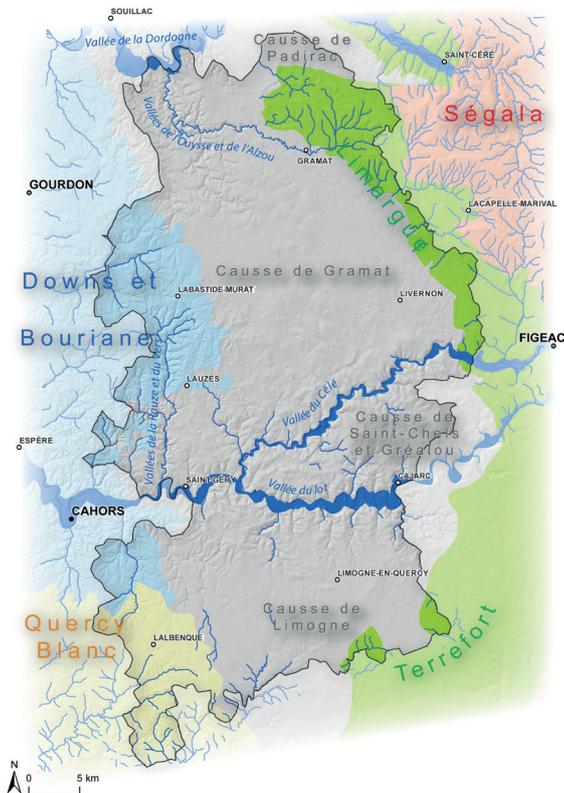
Il a permis de réaliser une cartographie des forêts présumées anciennes issue de la comparaison des forêts des cartes de l'état-major et des forêts actuelles cartographiées par l'IGN et le Parc. Ce travail a été complété par des recherches d'archives.

Les Causses du Quercy, un territoire qui a de la ressource... forestière !

Les boisements des causses du Quercy

En fonction des différentes entités paysagères, les types de boisements dominants ne sont pas les mêmes. Les châtaigneraies se développent sur les sols acides et profonds que l'on retrouve en Bouriane, Limargue ou Terrefort. Les forêts dominées par les chênes pubescents quant à elles colonisent les causses et le Quercy blanc. L'Erable de Montpellier, l'Alisier torminal ou encore le Tilleul à petite feuille s'y rencontrent fréquemment. C'est la chênaie charmaie, qui prend le relais lorsque les conditions climatiques deviennent plus fraîches (versant exposé nord, fonds de vallons humides). C'est dans ces derniers boisements que l'on pourra retrouver des plantes montagnardes comme le Lis Martagon, le Muguet de mai ou encore l'Ail des ours. Les forêts sont les témoins des conditions de sol et de climat et des usages passés des sociétés humaines. Ainsi, les forêts de taillis qui dominent les causses ont été favorisées par nos aïeux qui exploitaient régulièrement la ressource en bois pour le chauffage et faisaient pâturer les brebis en sous-bois. « La garrisade est la forêt de chêne pubescent à peuplement clair, à sous-bois épineux (genévrier, épine noire) ; les arbres ont un faible développement, d'autant que la plupart sont ébranchés pour la nourriture du bétail » Clozier R. (1926)

ENTITÉS PAYSAGÈRES DU PARC DES CAUSSES DU QUERCY



Source : BDTPO/IGN



■ Réserveurs de biodiversité

LA TRAME FORESTIÈRE

En termes de trames vertes et bleues, la sous-trame la mieux représentée sur le territoire du Parc est celle des forêts. La dynamique naturelle de fermeture des milieux laisse apparaître ces dernières décennies une nette progression des milieux boisés. Cependant, les boisements à forte valeur de biodiversité restent rares. En effet, une forêt ancienne dont la gestion a toujours été en taillis ne permet pas au boisement de « mûrir ». Or, les forêts dites matures (présence de gros bois, arbres à cavités, arbre mort au sol, différentes strates en mélange, espèces à faible capacité de dispersion...) sont celles qui offrent la plus grande biodiversité. Ces forêts sont un véritable patrimoine commun intergénérationnel dont nous avons la responsabilité.



Le Lis martagon est présent dans les forêts fraîches du Parc, indicateur probable de forêts anciennes de par son mode de multiplication.

Michel Bartoli © Photothèque CNPF



PHILIPPE BERTRAND INGÉNIEUR AU CRPF MIDI-PYRÉNÉES

Les forêts anciennes, c'est d'abord des enjeux liés à la biodiversité et au patrimoine. Mais pas seulement ! Dans le Quercy, 98 % des bois sont privés et la gestion forestière doit combiner des enjeux économiques, écologiques et sociaux. Il est nécessaire de privilégier l'information des propriétaires, les mesures volontaires et contractuelles.

Pour préserver les forêts anciennes, la priorité doit aller à celles combinant ancienneté de l'état boisé et maturité biologique des arbres. Il faut raisonner par trame, à l'échelle du paysage sans oublier que les chênes du Causse, sur sols peu épais, révèlent des âges vénérables que ne laisse pas toujours présager leur grosseur.

2010

43% de surfaces forestières

TAUX DE BOISEMENT

Périmètre d'étude	42,4% (77 501 ha)
Zone 2	57,6% (21 543 ha)
Zone 3	56,8% (8 650 ha)
Zone 1	42,9% (33 696 ha)
Zone 4	37% (7 941 ha)
Zone 6	25,4% (1 167 ha)
Zone 7	22,8% (2 485 ha)
Zone 5	13,6% (2 017 ha)

Couvrant plus de 77 500 ha sur l'ensemble du territoire du Parc, la forêt est particulièrement présente sur les Causses de Limogne et le Causse de Saint-Chels – Gréalou (zones 2 et 3) où elle recouvre plus de la moitié de la surface. Le Limargue et le Terrefort (zone 5) sont quant à eux particulièrement peu boisés. Cela peut s'expliquer par la nature des sols, plus propices à la mise en culture des terres et au maintien de l'activité agricole.

Contrairement à ce qui peut s'observer sur beaucoup de secteurs du Massif central, le Parc est très peu enrésiné. C'est un véritable atout pour ce territoire qui est ainsi majoritairement occupé par des boisements à base d'essences autochtones et diversifiées.

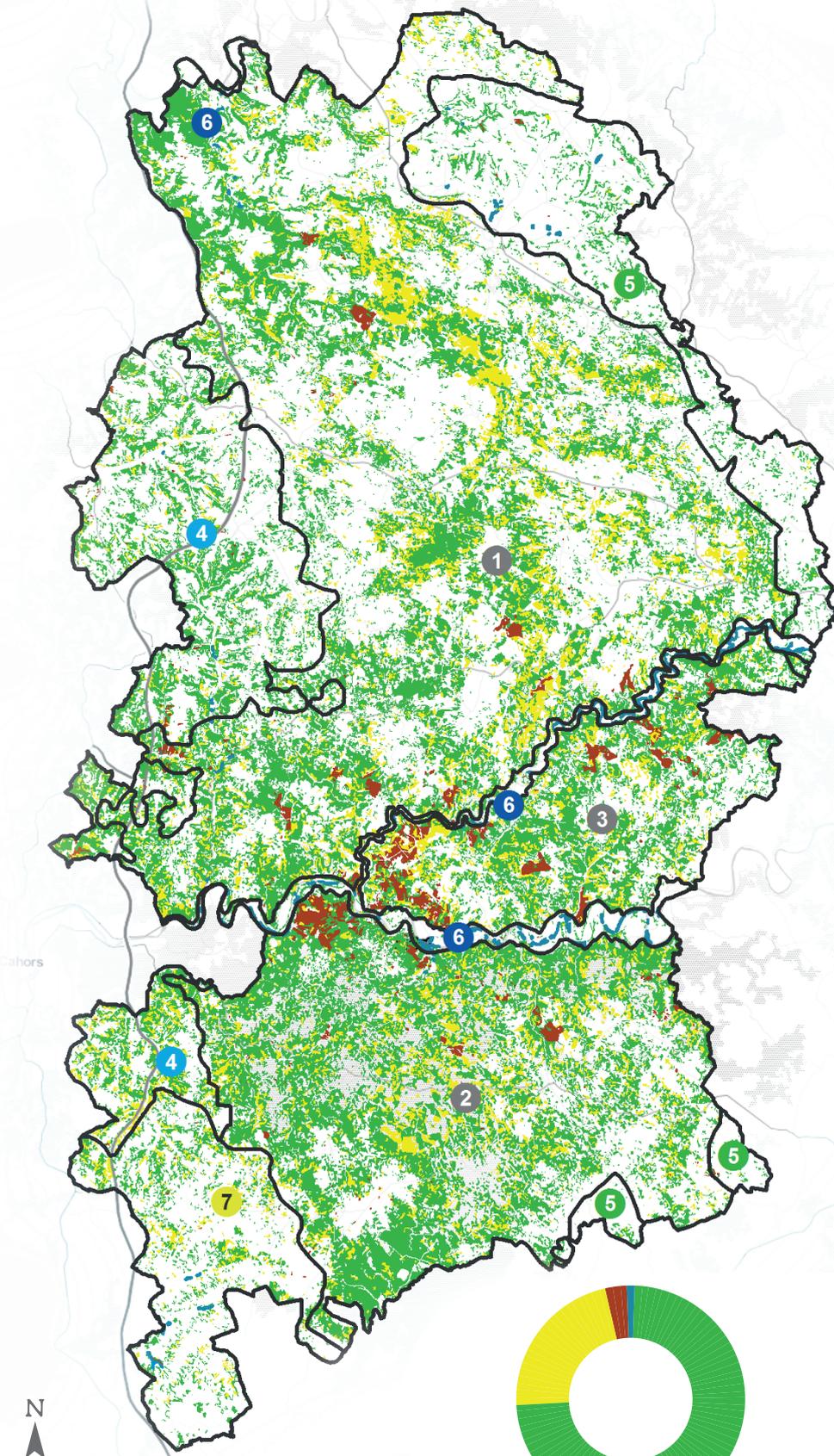
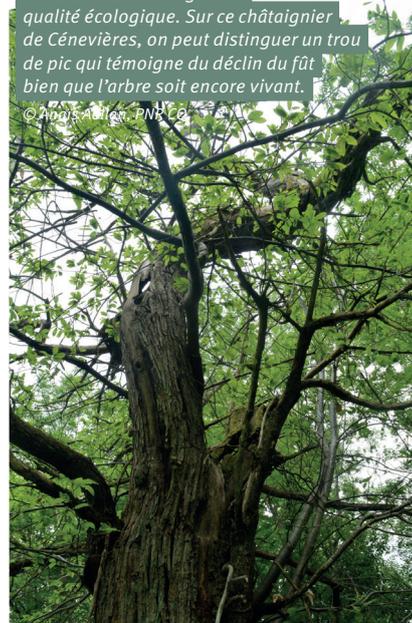


La diversité de feuillus de la forêt de la Sagne en automne

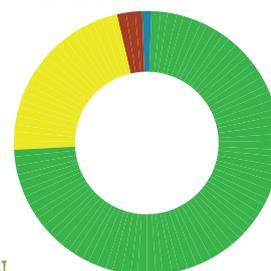
© Anais Aellen, PNR CQ

Les vieux châtaigniers font souvent des arbres creux de grande qualité écologique. Sur ce châtaignier de Cénevières, on peut distinguer un trou de pic qui témoigne du déclin du fût bien que l'arbre soit encore vivant.

© Anais Aellen, PNR CQ



Sources : BD OCS PNR CQ 2012 – IPAMAC – PNR CQ 2017



PEUPLEMENT ET RÉPARTITION

- Forêt de feuillus 75%
- Forêts claires et végétation arbustive en mutation 22%
- Plantation de résineux purs ou en mélange 3%
- Forêt rivulaire et peupleraie 0%

1844 — 1848

Entre 24% et 30% de surfaces forestières

LIMITES D'INTERPRÉTATION

La carte d'état-major est une archive qu'il n'est pas toujours aisé d'interpréter. Dans ce travail, le doute réside pour 20,8% des boisements. Un figuré pour les forêts pourrait correspondre, d'après l'IGN, à des forêts pâturées. Il est difficile de savoir à quoi elles ressemblaient (pelouses clairsemées d'arbres, forêts claires avec pelouses interstitielles, mélange de pelouses et landes?) sans un travail d'approfondissement (recherches d'illustrations, de descriptifs, expertise de l'IGN, etc.).

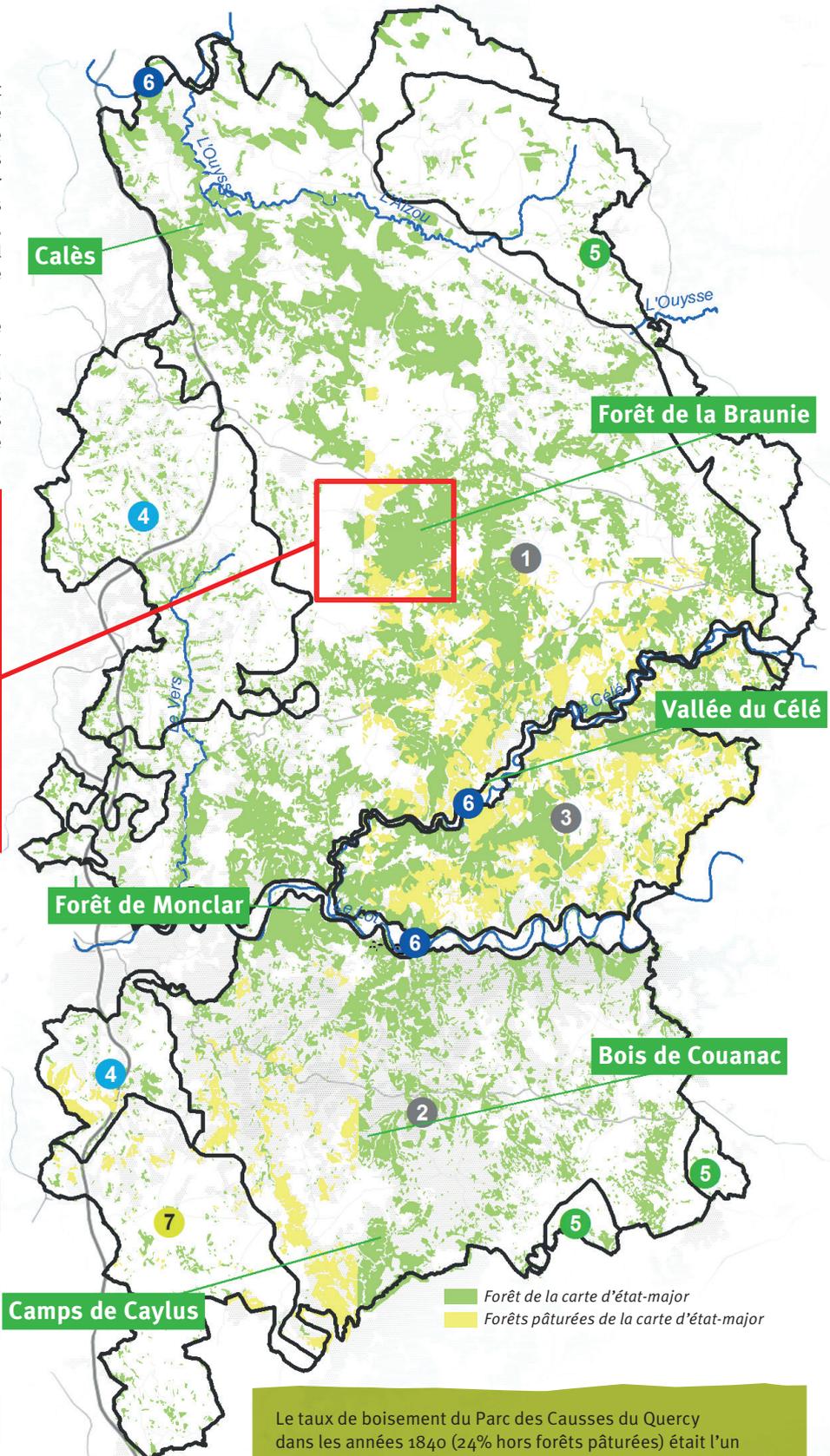
Par ailleurs, la carte d'état-major n'a pas été réalisée de manière homogène sur l'ensemble du territoire. Ainsi, les forêts pâturées de la partie sud-ouest du Parc (en jaune sur la zone 2) sont probablement des forêts malgré le figuré différent des cartographies voisines (en vert). Ces données étaient donc à prendre avec précaution.



Sur cet extrait de la carte d'état-major, on peut comprendre aisément les difficultés d'interprétation : changement de figuré d'une dalle de carte à l'autre, discontinuités, interprétation des différentes couleurs...

LES SURFACES BOISÉES SUR LE PARC DES CAUSSES DU QUERCY EN 1844-1848

ENTITÉ PAYSAGÈRE	SURFACES EN FORÊT	SURFACES EN FORÊT PÂTURÉE	CUMUL FORÊT ET FORÊT PÂTURÉE
Périmètre d'étude	43 282 ha 23,6%	10 907 ha 6%	54 189 ha 29,6%
Zone 3	4 833 ha 31,7%	4 102 ha 26,9%	8 935 ha 58,6%
Zone 1	24 884 ha 31,7%	4 120 ha 5,2%	29 004 ha 36,9%
Zone 2	8 704 ha 23,3%	2 032 ha 5,4%	10 736 ha 28,7%
Zone 4	2 774 ha 12,9%	306 ha 1,5%	3 080 ha 14,4%
Zone 6	435 ha 9,5%	54 ha 1,1%	489 ha 10,6%
Zone 7	549 ha 5%	281 ha 2,6%	830 ha 7,6%
Zone 5	1 105 ha 7,5%	8 ha 0%	1 113 ha 7,5%



■ Forêt de la carte d'état-major
■ Forêts pâturées de la carte d'état-major

Le taux de boisement du Parc des Causses du Quercy dans les années 1840 (24% hors forêts pâturées) était l'un des plus élevés des Parcs du Massif central, aux côtés du Morvan et des Monts d'Ardèche. Ce taux de boisement est remarquable si l'on considère la couverture forestière française estimée entre 5% et 9% à cette même époque.

La surface moyenne des forêts identifiées est de 13,4 ha. Ces grands ensembles forestiers continus laissent supposer un niveau fonctionnel de la sous-trame forestière conforté de longue date.

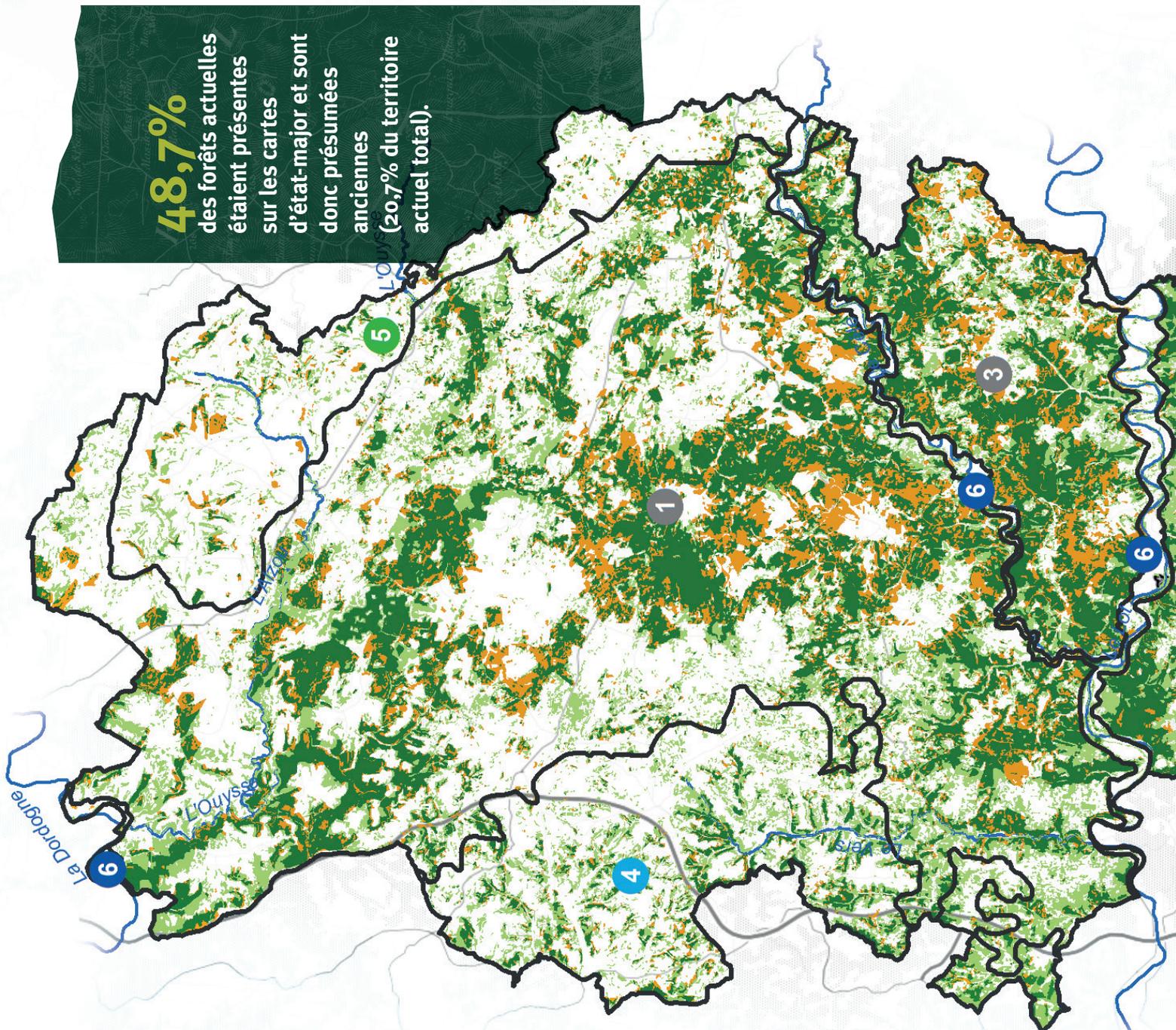
1844 — 2010

Évolution des forêts

48,7%
des forêts actuelles
étaient présentes
sur les cartes
d'état-major et sont
donc présumées
anciennes
(20,7% du territoire
actuel total).

TYPE DE FORÊT	FORÊT DU XIXE AUJOURD'HUI AUJOURD'HUI DÉBOISÉE AU XIXE)		FORÊTS PRÉSU- MÉES RÉCENTES (PRÉSENTES AUJOURD'HUI ET ABSENTES AU XIXE)		FORÊTS PRÉSENTES AUJOURD'HUI ET ABSENTES AU XIXE ET FORÊTS ACTUELLES (JOURD'HUI)	
	1844	2010	1844	2010	1844	2010
Cumul	9 361 ha	14 311 ha	14 311 ha	19 573 ha	33 884 ha	
Forêt pâturée	2 315 ha	-	1 765 ha	1 765 ha	1 765 ha	
Forêt non pâturée	7 046 ha	14 311 ha	17 808 ha	17 808 ha	32 119 ha	
Cumul	1 857 ha	12 745 ha	8 845 ha	21 590 ha		
Forêt pâturée	250 ha	-	1 762 ha	1 762 ha	1 762 ha	
Forêt non pâturée	1 607 ha	12 745 ha	7 083 ha	19 828 ha		
Cumul	2 894 ha	2 678 ha	5 992 ha	8 670 ha		
Forêt pâturée	1 890 ha	-	2 167 ha	2 167 ha	2 167 ha	
Forêt non pâturée	1 004 ha	2 678 ha	3 825 ha	6 503 ha		
Cumul	895 ha	5 728 ha	2 173 ha	7 901 ha		
Forêt pâturée	161 ha	-	165 ha	165 ha	165 ha	
Forêt non pâturée	734 ha	5 728 ha	2 008 ha	7 736 ha		
Cumul	631 ha	1 527 ha	502 ha	2 029 ha		
Forêt pâturée	12 ha	-	16 ha	16 ha	16 ha	
Forêt non pâturée	619 ha	1 527 ha	486 ha	2 013 ha		
Cumul	210 ha	829 ha	334 ha	1 163 ha		
Forêt pâturée	61 ha	-	49 ha	49 ha	49 ha	
Forêt non pâturée	149 ha	829 ha	285 ha	1 114 ha		
Cumul	384 ha	2 022 ha	440 ha	2 462 ha		
Forêt pâturée	91 ha	-	188 ha	188 ha	188 ha	
Forêt non pâturée	293 ha	2 022 ha	252 ha	2 274 ha		
Somme	16 232 ha	39 840 ha	37 859 ha	77 699 ha		

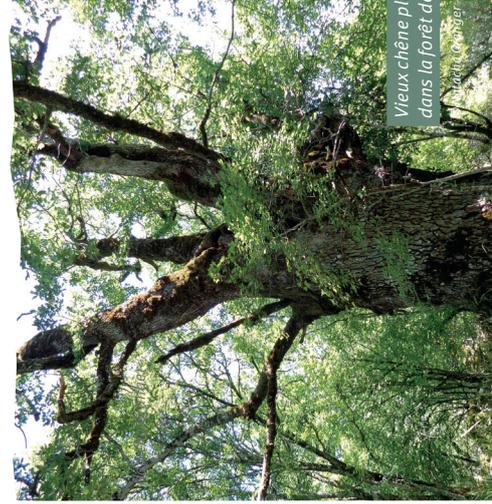
Le déboisement dans les Causses du Quercy a été presque 2 fois supérieur à celui constaté sur l'ensemble des Parcs du Massif central.



Sur l'ensemble du territoire du Parc, la forêt occupe aujourd'hui 23 606 ha de plus qu'au XIX^e siècle. En l'espace de deux siècles, le Parc a donc connu une augmentation de près de 30% de son couvert forestier.

Même si la dynamique de fermeture des milieux est notable, l'augmentation du taux de boisement est relativement faible par rapport au niveau national et sur les autres Parcs du Massif central où, pour certains, le couvert boisé a été multiplié par 2 voire 3.

Les secteurs les plus riches en forêts anciennes sont les Causse, où les forêts ont, semble-t-il, perduré depuis le XIX^e siècle. Il est difficile de définir aujourd'hui la physionomie et le degré réel de fermeture qu'elles pouvaient avoir. Par ailleurs, nous n'avons pu recueillir davantage d'informations sur la gestion de ces forêts. Etaient-elles renouvelées régulièrement, y avait-il des futaies ou uniquement des taillis coupés une ou deux fois par génération, y avait-il des gros arbres préservés, les sous-bois étaient-ils denses ? Autant d'informations qui permettraient d'alimenter la réflexion sur la qualité écologique de ces boisements et leur état de maturité. En se promenant dans les causse, vous pourrez remarquer que les plus gros arbres sont souvent isolés au milieu des pelouses pâturées. Pourtant, en pénétrant au cœur de la forêt de la Braunhie, il n'est pas rare de rencontrer des arbres dont l'âge semble vénérable.



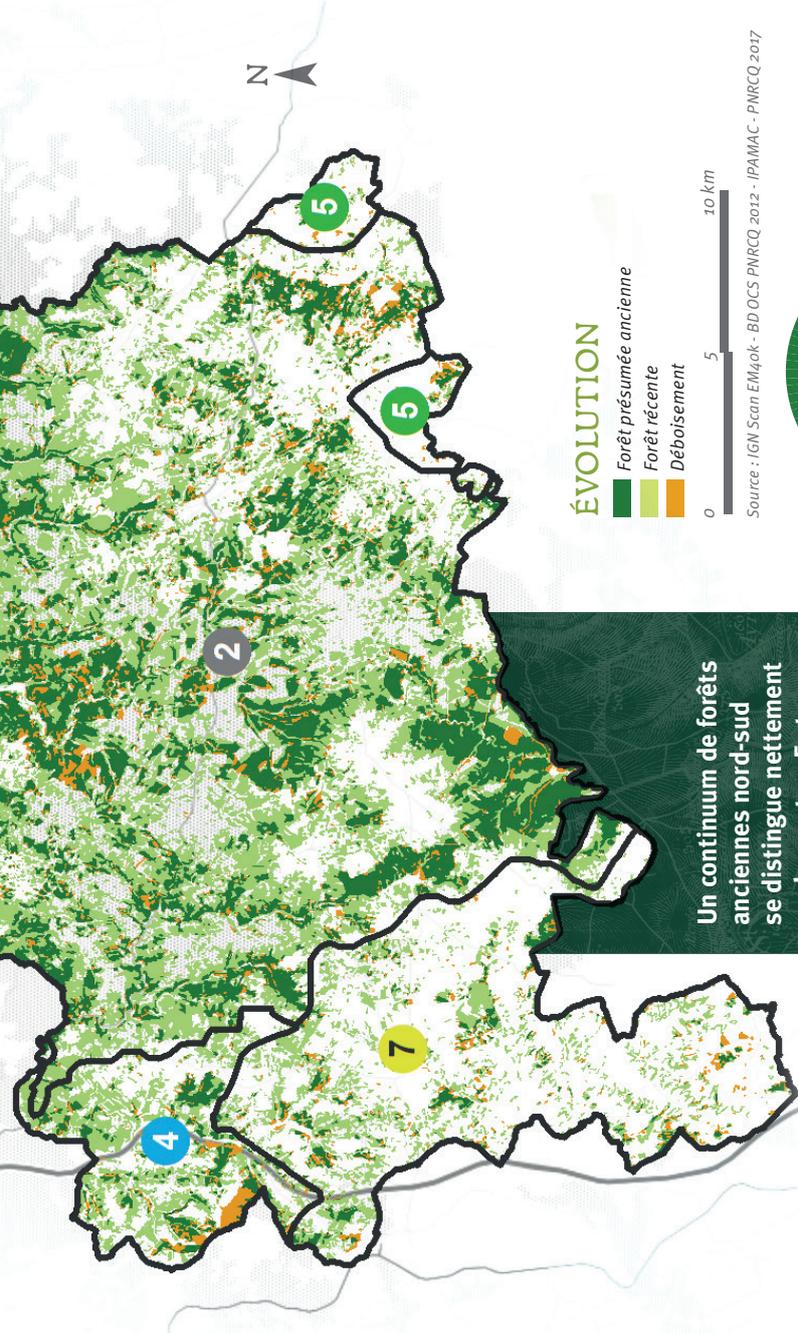
Vieux chêne pluricentenaire dans la forêt de la Braunhie (Quissac)

Le caractère ancien ou récent des forêts est présumé d'après l'analyse des cartes d'état-major (données ponctuelles qui n'assurent pas une continuité dans le temps).

Plusieurs limites existent et influent sur l'exactitude des données produites :

- les incertitudes de l'interprétation des cartes d'état-major (difficultés de lecture et biais de l'opérateur) ;
- les surfaces minimales des forêts retenues qui diffèrent selon les sources ;
- les précisions du géoréférencement.

On considère que le taux de déboisement est légèrement surestimé et le taux de forêts anciennes sous-estimé.

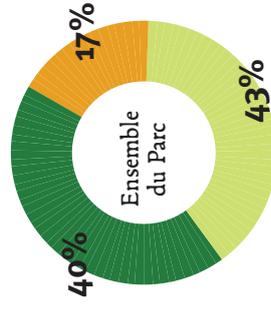


ÉVOLUTION

- Forêt présumée ancienne
- Forêt récente
- Déboisement

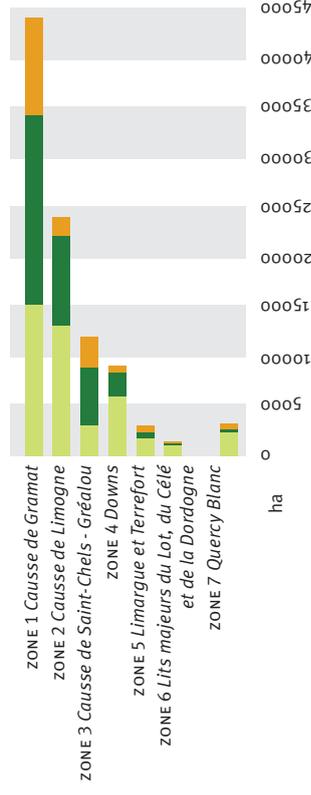
0 5 10 km

Source : IGN Scan EM4ok - BD OCS PNRCQ 2012 - IPAMAC - PNRCQ 2017



Un continuum de forêts anciennes nord-sud se distingue nettement sur les cartes. En termes de continuités écologiques cela donne le signal fort d'une sous-trame de bonne qualité (fonctionnalité établie de longue date).

HÉRITAGE DES FORÊTS, EXISTANTES OU AYANT EXISTÉ



Quelques analyses autour de la cartographie

LES FORÊTS ANCIENNES DANS LA TRAME VERTE ET BLEUE

Les réservoirs de biodiversité de la sous-trame forêt du Parc occupent 32 535 ha.

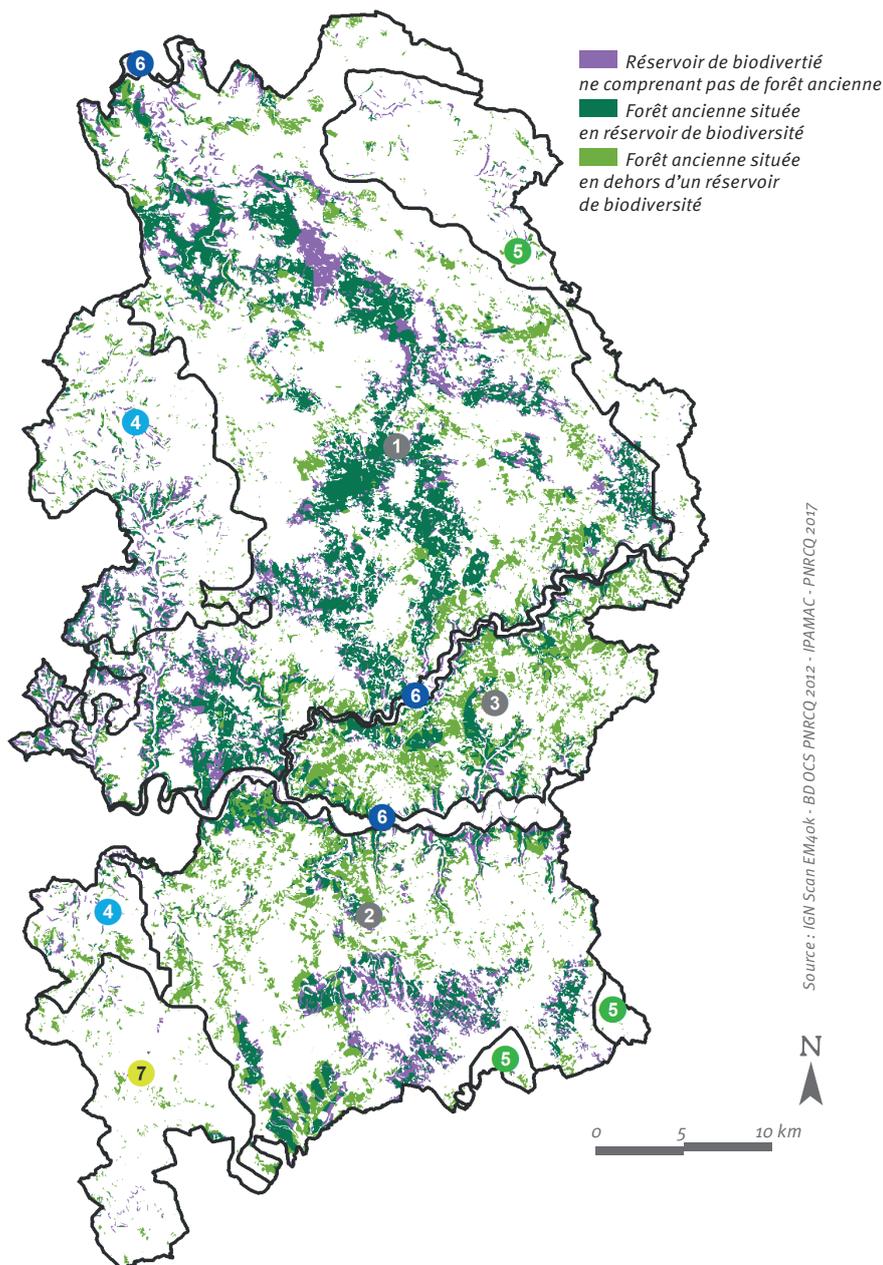
En croisant les réservoirs de biodiversité avec les forêts anciennes, il apparaît que 69 % des forêts anciennes se trouvent en réservoirs de biodiversité.

LES FORÊTS MATURES, DES RÉSERVOIRS DE BIODIVERSITÉ

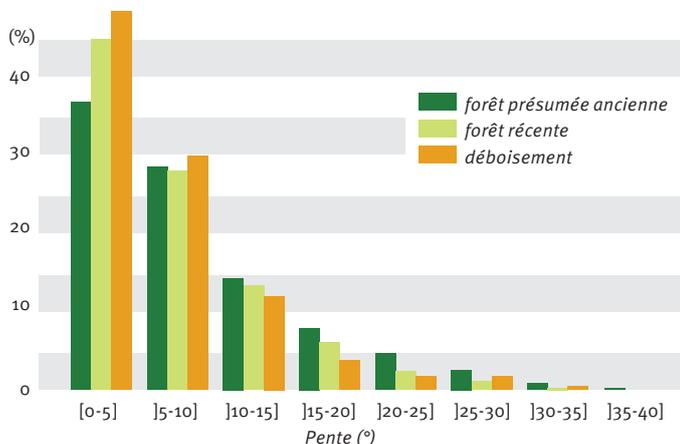
Bien que ce ne soit pas une garantie, les forêts anciennes ont une plus forte probabilité d'être mûres que les forêts récentes.

84% des espèces animales aujourd'hui connues en France sont des insectes dont plus d'1/4 sont forestiers (environ 10 000 espèces). Parmi eux, plus de 2 000 sont des coléoptères qui se nourrissent de bois en décomposition. On comprend aisément la nécessité de préserver les vieux bois de nos forêts.

Les communautés saproxyliques (animaux qui se nourrissent de bois mort), qui représentent 25% des espèces forestières, sont parmi les plus menacées au niveau national et européen. Le Parc est animateur du site Natura 2000 des vieux arbres du Quercy dont le classement vise justement la préservation de certaines espèces fortement menacées.



ÉVOLUTION DES BOISEMENTS EN FONCTION DE LA PENTE



Les analyses topographiques montrent que les déboisements dominent sur la colonisation des forêts pour les pentes inférieures ou égales à 10°. A partir des pentes de plus de 10°, la part de forêts anciennes est de plus en plus importante par rapport à la part de forêts récentes au fur et à mesure que la pente augmente.



Le Taupin violacé (*Limoniscus violaceus*) est considéré comme un bon bio-indicateur de l'ancienneté forestière. Il passe sa vie dans le bois en décomposition (souvent dans la litière, les arbres creux). Il est protégé en Europe et visé par le site Natura 2000 des vieux arbres du Quercy.

© Nicolas Gouix

Secteurs d'approfondissement

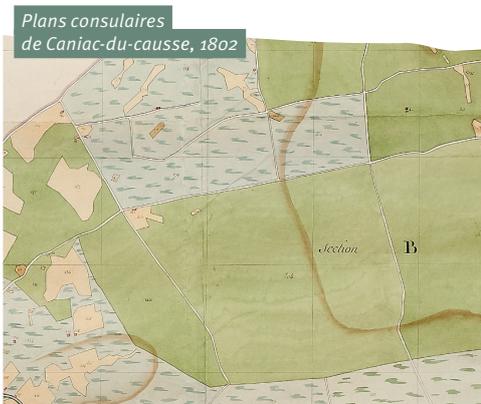
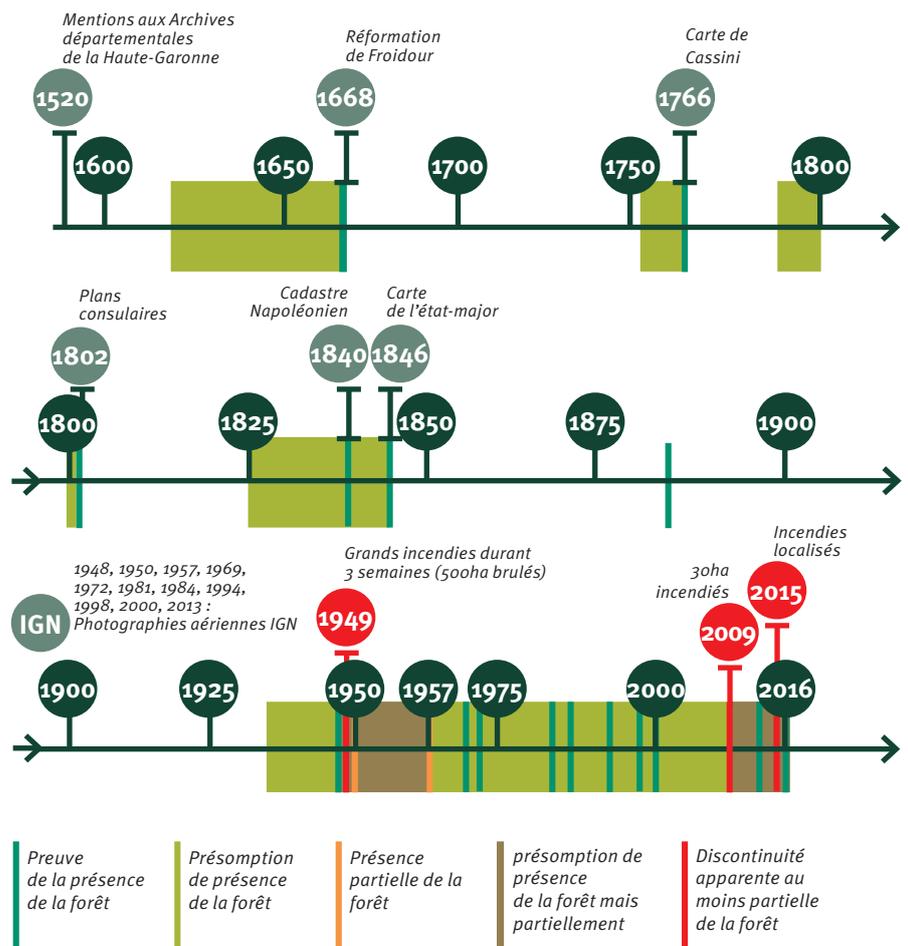
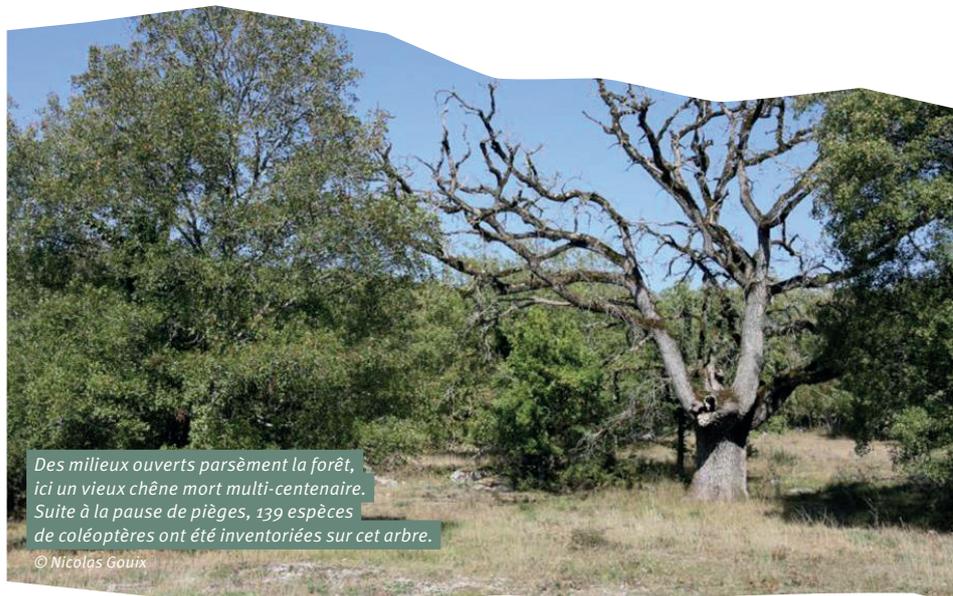
La forêt de la Braunhie

Les Archives départementales de l'Aveyron et de la Haute-Garonne possèdent des éléments très anciens sur la forêt.

Sous le règne de Louis XIV, Colbert a voulu réformer la gestion des forêts afin de répondre à la demande croissante de bois, notamment pour la Marine. L'Ordonnance de 1669 sur le fait des Eaux et Forêts est un grand bouleversement. Les forêts royales et celles des communautés religieuses et laïques sont visitées et arpentées, parfois avant la publication du texte. Dans la Province du Languedoc, c'est le grand maître des Eaux et Forêts, Louis de Froidour, qui supervise ces opérations. Nous conservons de très nombreuses archives de son action notamment des plans et des descriptions très précises des boisements visités. Les documents de la Réformation de Froidour semblent être les documents fiables les plus anciens.

La forêt de la Braunhie est visitée en 1668. Les habitants des communes de Caniac-du-cause et de Fontanes-du-cause possédaient alors certains droits d'usage comme l'atteste un acte datant de 1520. Il est probable qu'en raison des origines nobles et ecclésiastiques des propriétaires du XVI^e, la forêt ait été divisée et vendue comme biens nationaux à la Révolution, ce qui expliquerait l'origine modeste des propriétaires mentionnés dans le cadastre au XIX^e siècle.

Cependant, comparativement à d'autres territoires, le volume d'archives du corps des Eaux et Forêts disponible est relativement faible. Il est fort probable que le patrimoine forestier en tant que tel n'ait jamais été un enjeu fort sur le territoire, mais plutôt une ressource pastorale dans un espace où l'élevage prédominait. André Malraux dans le discours d'entrée de Jean Moulin au Panthéon (INA 2016) parlait des «chênes nains du Quercy». Moins de 1% des forêts du Parc relèvent du domaine public, ce qui traduit également la faible vocation forestière de ce territoire.



La méthode du diagramme temporel de continuité forestière (Laurent Lathuillière, ONF), permet d'obtenir des frises chronologiques sur la possible continuité forestière d'après les documents retrouvés depuis plusieurs siècles, indispensable pour établir la maturité forestière (une forêt ancienne peut être écologiquement jeune si elle a été régulièrement coupée ou récemment incendiée comme c'est le cas dans certains secteurs de la Braunhie).

Éléments sur l'étude des chiroptères forestiers. Été 2016.

Les chauves-souris sont de bons bio-indicateurs de la qualité écologique des boisements. C'est pourquoi, en parallèle des études cartographiques, le Parc a mené une étude sur ce groupe au sein des forêts anciennes en réservoirs de biodiversité. L'activité des chauves-souris est identifiée par l'enregistrement des ultrasons qu'elles émettent. Les données acoustiques accumulées lors de cette étude dans différents boisements du Parc représentent près de 300h d'enregistrements (30 nuits x 10h) auxquelles s'ajoutent 100h d'écoutes actives.

RÉSULTATS D'ÉCOUTE SUR LE MASSIF DE LA BRAUNHIE

	Cloup Tilleul	Cloup Truffin	Pré Couderc	Roc Traucat	Grotte Devèze	La Damaze	Sole de l'ase		
Noctule de Leisler					●			■ Espèces strictement forestières (gîtes arboricoles et terrains de chasse en forêt)	
Barbastelle d'Europe		●		●	●				
Grand / Petit murin		●				●			
Murin de Brandt					●				
Murin à moustaches				●	●				■ Espèces indéterminées non-comptabilisées dans le total d'espèces forestières.
Murin de Bechstein		●							
Murin d'Alcathoe	●	●			●	●	●		
Murin à oreilles échanquées	●	●	●	●	●	●	●		
Murin de Natterer	●	●	●	●	●	●			
Murin de Daubenton				●	●	●			
Oreillard gris									
Oreillard roux						●			
Petit rhinolophe		●	●		●				
Grand rhinolophe			●		●	●			
Murins indéterminés	●	●	●	●	●		●		
Oreillards indéterminés		●							
Rhinolophe euryale / petit			●						
Nombre d'espèces sur le site	4	10	5	8	14	9	8		
Dont total espèces forestières	3	7	4	5	10	7	3		



Secteur forestier de la Grotte de la Devèze, où une forte diversité de chauves-souris forestières a pu être identifiée

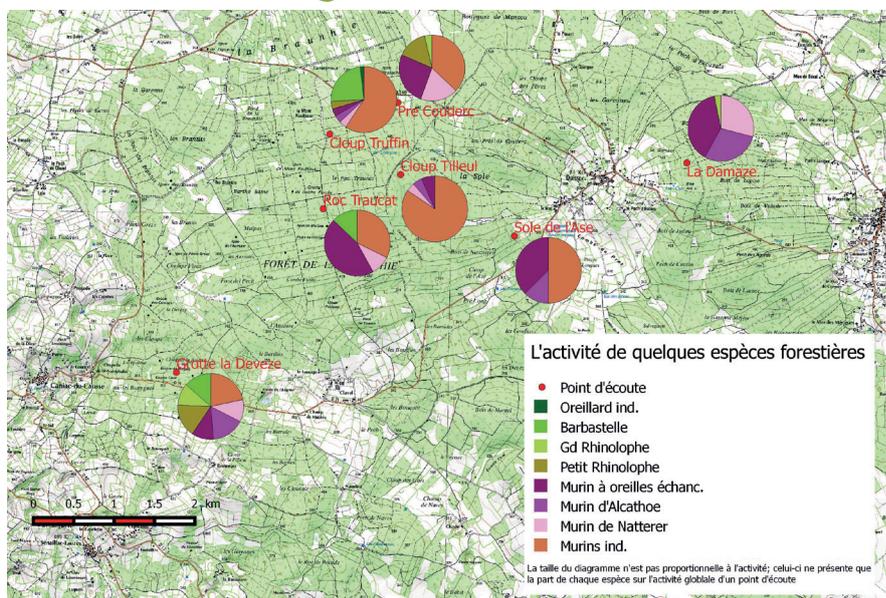
Détection d'une grande diversité d'espèces, confirmant la valeur patrimoniale du massif de la Brauhnie

Dans la forêt de la Brauhnie, 18 espèces de chauves-souris forestières ont pu être identifiées, dont 5 strictement forestières (gîtes arboricoles et terrains de chasse en forêt). Il est apparu par comparaison des sites étudiés que l'activité est plus forte là où les surfaces en forêt sont continues et dominées par des forêts anciennes.

Parmi les différents sites étudiés sur le Parc, le massif de la Brauhnie est celui où l'activité et donc l'abondance des chauves-souris forestières est la plus forte. Le fait qu'il accueille une densité de cavités souterraines inégalée sur le reste du Parc (au moins 15 font l'objet de suivis car hébergeant des populations significatives de chiroptères en hibernation) fait sans doute partie des variables explicatives. La structure végétale du sous-bois et la configuration topographique du site influent également sur la fréquentation et l'activité des chiroptères (Tillon ; 2008).

Le massif de la Brauhnie est celui qui concentre à la fois le cortège d'espèces le plus étendu et l'activité la plus forte parmi les différents sites étudiés. Des différences spécifiques sont à noter comme la présence du Murin de Bechstein (espèce typiquement forestière et très difficile à contacter). Le Murin d'Alcathoé, peu connu du territoire du Parc jusque là (seulement 3 mentions dans le Lot), fait une apparition remarquable (7 sites sur 20 étudiés dont 5 dans la Brauhnie).

ACTIVITÉ DES CHAUVES-SOURIS FORESTIÈRES DANS LES FORÊTS ANCIENNES DU PNR DES CAUSSES DU QUERCY



Murin d'Alcathoé
© Elsa Bugót



Une espèce inconnue du Lot et méconnue dans la région a été détectée : le Murin de Brandt.
© Elsa Bugót

UN CORTÈGE FORESTIER REMARQUABLE

Huit espèces de murins ont été inventoriées dans le massif de la Brauhnie et six espèces dans le secteur de La Pannonie. Ces résultats sont tout à fait significatifs d'une forte attractivité des forêts dans les deux massifs.

L'espèce qui est la plus abondante (au regard de son activité globale) est le Murin à oreilles échancrées. Cette espèce a un régime alimentaire très spécialisé (araignées, opilions, diptères, etc.) qui la lie intimement aux forêts caducifoliées diversifiées.

La seconde espèce à posséder une forte activité, la Barbastelle d'Europe, dispose également d'un régime alimentaire très spécialisé (quasi exclusivement quelques genres de papillons de nuit). Les forêts où cette espèce sensible a été inventoriée jouent un rôle écologique important et il est nécessaire de les préserver.

Conclusion et perspectives

Lors des différents groupes de travail qui ont été menés pour l'élaboration de la trame verte et bleue du Parc des Causses du Quercy, il est apparu que nous manquions de données précises permettant d'identifier les réservoirs de biodiversité de la sous-trame forêt. C'est pourquoi nous nous sommes engagés aux côtés des autres Parcs du Massif central dans ce travail de cartographie des forêts anciennes, qui est le premier pas vers une meilleure connaissance de nos forêts. Il est vrai que le Quercy est surtout connu pour la richesse exceptionnelle de ses pelouses et landes. Pourtant, les milieux boisés, derrière leur caractère chétif, n'en sont pas moins un patrimoine de valeur. Les récentes études sur les coléoptères ou encore les chauves-souris viennent le confirmer.

En 2017 et 2018, le Parc (avec l'IPAMAC, le PNR des Volcans d'Auvergne, le CBN Massif central, l'ONF et le CRPF Midi-Pyrénées) va poursuivre ce travail en définissant au sein des forêts anciennes les forêts matures. Pour la cartographie déjà existante, il conviendra de pousser plus loin les recherches pour statuer sur ce qui pouvaient être les forêts pâturées inscrites sur les cartographies du XIX^e siècle. Enfin, nous allons approfondir la question des bio-indicateurs forestiers, au-delà de l'étude sur les chauves-souris qui a déjà été menée.

Plusieurs outils existent et permettent d'accompagner la valorisation des forêts matures ou d'arbres isolés à forte valeur patrimoniale. En tant qu'animateur du site Natura 2000 des vieux arbres du Quercy depuis 2015, le Parc peut participer à leur mise en place. Les documents d'urbanisme peuvent aussi prévoir dans leur zonage de préserver des éléments ponctuels tels que des haies ou des arbres.

Enfin, tout un chacun peut contribuer à améliorer la connaissance des vieux arbres du territoire du Parc via les inventaires participatifs qui vont être mis en place par le Parc courant 2017 ; mais également en préservant les vieux arbres que vous avez chez vous, ou en préparant des arbres aptes à assurer la relève. Si vous êtes propriétaire forestier, un accompagnement spécifique peut vous aider à mieux prendre en compte ces enjeux tout en prélevant la ressource qui vous est nécessaire.

Pour définir une liste de plantes indicatrices de l'ancienneté de l'état boisé, certains scientifiques sont partis d'un constat : le sol a une mémoire et les plantes qui poussent sur ce substrat subissent cette influence. Le trait le plus remarquable des plantes de forêts anciennes serait leur faible capacité à coloniser d'autres milieux. Du fait de modes de reproduction moins performants, leur vitesse de dispersion serait réduite. Le CNPF avance le chiffre de 50 mètres maximum par siècle parcouru par ces plantes et en moyenne 30 mètres. Le concept de plantes indicatrices présente de nombreux intérêts dans l'identification des forêts anciennes.

Exemple d'outils contractuels pour la valorisation des arbres et boisements à forte valeur de biodiversité en site Natura 2000 :

- Mise en place d'îlots de sénescence (pas de coupe pendant 30 ans),
- Maintien de vieux arbres d'intérêt écologique,
- Travaux de taille sans enjeu de production (taille en têtard, émondage, taille de formation, etc.).

CONTACTS

PNR des Causses du Quercy

→ Anaïs Aellen — Chargée de mission patrimoine naturel
aaellen@parc-causses-du-quercy.org — 05 65 24 20 50

→ François Daval — Chargé de mission réseau et cartographie
fdaval@parc-causses-du-quercy.org — 05 65 24 20 50

IPAMAC

→ Marie Bonnevalle — Chargée de projet
marie.bonnevalle@parcs-massif-central.com — 04 74 59 71 70

IPAMAC

Parcs naturels
du Massif central

Opération « Cartographie des forêts anciennes sur les Parcs naturels du Massif central » cofinancée par :

